TELECOM NANCY

Rapport de projet PPII (FISA)

Auteurs: Thomas Bagrel

Timothée Adam

Année 2018 - 2019



Déclaration sur l'honneur de non-plagiat

Nous soussignons Thomas Bagrel et Timothée Adam, élèves de 1^{ère} année fisa à TELECOM Nancy, déclarons nous être s sur les différentes formes de plagiat existantes et sur les techniques et normes de citation et référence.

Nous déclarons en outre que le travail rendu est un travail original, issu de notre réflexion personnelle, et qu'il a été rédigé entièrement par nos soins. Nous affirmons n'avoir ni contrefait, ni falsifié, ni copié tout ou partie de l'œuvre d'autrui, en particulier texte ou code informatique, dans le but de nous l'accaparer.

Nous certifions donc que toutes formulations, idées, recherches, raisonnements, analyses, programmes, schémas ou autre créations, figurant dans le document et empruntés à un tiers, sont clairement signalés comme tels, selon les usages en vigueur.

Nous sommes conscient que le fait de ne pas citer une source ou de ne pas la citer clairement et complètement est constitutif de plagiat, que le plagiat est considéré comme une faute grave au sein de l'Université, et qu'en cas de manquement aux règles en la matière, nous encourrons des poursuites non seulement devant la commission de discipline de l'établissement mais également devant les tribunaux de la République Française.

Fait à Vandœuvre-lès-Nancy, le 2 juin 2019

Avant-propos

A faire

Table des matières

Déclaration sur l'honneur de non-plagiat	ii
Avant-propos	iv
Table des matières	7
Introduction	-
Conclusion Bibliographie	3

Introduction

A faire

Conclusion

A faire